

Numéro 19
Juillet 2006

Réalisation

Julien Bertre
Animateur Elevage
Max Haefliger
Animateur Biocivam 11

Mise en pages

Laurence Jacques
Secrétaire

AREB

Association Régionale des
Éleveurs bio



Chambre d'Agriculture
ZA de Sautès à Trèbes
11878 Carcassonne Cédex

Action de la FRAB-LR

Financée par le Ministère
de l'Agriculture.



BULLETIN

Elevage Biologique Régional

☎ 04 68 11 79 38 - Fax 04 68 78 75 37 ✉ biocivam.11@wanadoo.fr

Edito

En cette quatrième année de sécheresse les élevages souffrent, les fourrages se font de plus en plus rares et la flambée des prix du pétrole va surenchérir les coûts du transport ; la nécessité de se regrouper pour des achats de matières premières va devenir vitale et la communication entre le nord et le sud de la région plus que prioritaire. Seule une coordination régionale pourra nous le permettre, la Frab par sa commission élevage semble la mieux placée pour s'en occuper.

La sécheresse n'est pas seulement climatique, elle est aussi financière, les récents déboires d'Agribiolezère sont catastrophiques pour tous les éleveurs régionaux car cela nous montre la fragilité de nos structures ! Heureusement la Région nous donne un coup de pouce. D'autre part, j'invite tous les éleveurs qui le souhaitent à contacter notre animateur pour une diffusion du bulletin par courriel : les économies seraient non négligables.

Bonne continuation à tous et que ce petit bulletin puisse vous faire sentir moins seul !

Jean-luc Malicorne
administrateur FRAB et AREB



Sommaire

Les chiffres de la Bio 2005 Page 2

Actualités Page 3

DOSSIER

Filière viande bio Page 4

Programme Elevage Page 9

Action de Démonstration Page 9

DOSSIER

Programme intégré de lutte biologique contre les
mouches d'étable Page 11

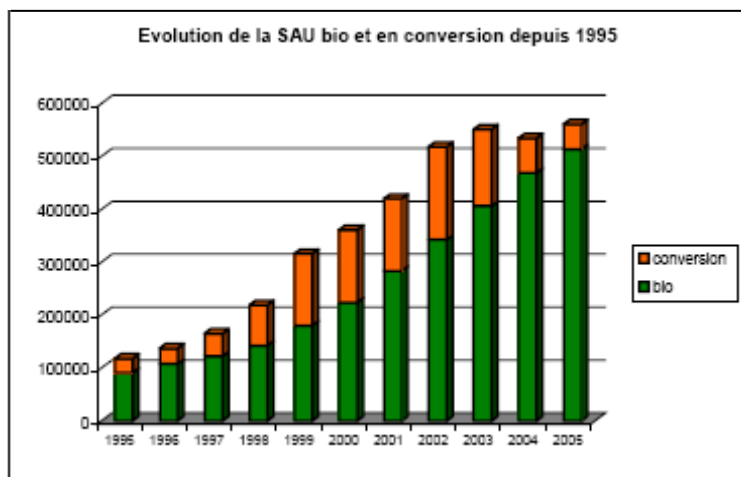
Informations Page 14

Formation et journée technique Page 15

Petites annonces Page 16

Les chiffres de la bio 2005

L'Observatoire National de l'Agriculture Biologique vient de publier les chiffres de la bio 2005 :
 Surface Nationale bio (certifiée + en conversion) : 560 838 ha soit 5 % d'augmentation par rapport à 2004
 Nombre d'exploitations bio : 11 402 exploitations bio soit 3 % d'augmentation par rapport à 2004



En 2005, 2 % de la surface agricole utilisée (SAU) nationale sont consacrés au mode de production biologique

Mais cette augmentation générale de l'agriculture biologique cache de grandes disparités, ainsi la région Languedoc Roussillon accuse une diminution de 2 % de sa surface en bio et une perte de 1,4 % du nombre d'exploitations bio.

Elle reste par contre nettement au-dessus de la moyenne nationale de la SAU Bio, avec 4,7 % de sa SAU consacré à ce mode de production.

Région	Nombre d'exploitation		Surfaces en mode de production biologique en 2005 (en ha)				
	2005	2005/2004	bio	Conversion	Total	2005/2004	% de SAU
Languedoc Roussillon	984	- 1,4 %	40 797	4 851	45 648	- 2 %	4,7 %

Pour tous les types d'élevages Bio, le nombre des animaux au niveau nationale a augmenté en 2005 par rapport à 2004, à l'exception des poulets de chair :

	<i>Effectifs 2005</i>	<i>Rapport 2004 / 2005</i>
Vaches laitières bio	66 123	+ 6 %
Vaches allaitantes bio	68 274	+ 9 %
Brebis bio	139 514	+ 9 %
Chèvres bio	22 189	+ 12 %
Poules pondeuses bio	1 620 181	+ 9 %
Poulets de chair bio	4 393 322	- 2 %
Truies bio	4 015	+ 11 %

Source : ONAB

Actualités

Danone, leader mondial des produits laitiers frais, se met au vrai Bio

Le groupe Danone, avec un chiffre d'affaire de 13 milliards d'euros pour l'année 2005, est le leader mondial des produits laitiers frais et des eaux en bouteilles (en volumes) et numéro 2 sur le marché des biscuits et produits céréaliers.

Danone a annoncé lundi 19 juin 2006 la création de la société Stonyfield Europe spécialisé dans les produits laitiers frais Biologiques.

Stonyfield Europe prend en charge la participation de 37% dans le capital de la société Glenisk. Glenisk est le leader des produits laitiers frais Bio en Irlande, et a connu en 2005 une croissance de ses ventes de plus de 10% !

Après avoir utilisé l'image bénéfique de la marque « Bio de Danone », jusqu'à son interdiction, la société Danone espère-t-elle encore profiter de la carte bio ?

Source : Le Monde

Point sur la Grippe Aviaire

La France est de nouveau reconnue officiellement indemne d'Influenza aviaire depuis le 18 juin 2006 au regard des normes internationales.

Premier cas du virus H5N découvert dans la province d'Alava (Pays Basque) en Espagne sur un oiseau sauvage « Grèbe huppé » début juillet 2006.



OGM : Le Combat continu !!

15-16 juillet 2006 : Rassemblement et assemblée générale du Collectif des faucheurs volontaires à Cournon (Puy de Dôme) : élargissement des actions de fauchage aux cultures commerciales de maïs transgéniques.

15 juillet 2006 : « Résistance Citoyenne Active » revendique le fauchage d'une parcelle de maïs transgénique près de Metz (Meurthe et Moselle) fauchée le 13-14 juillet 2006.

12 juillet 2006 : Le tribunal de Pau suspend un essai OGM dans le Gers. Monsanto France peut toujours déposer un recours contre cette décision auprès du Conseil d'Etat.

1-2 juillet 2006 : Fauchage partielle de 2 essais du programme de recherche Monsanto sur du maïs transgénique à Beaumont sur Lèze en Haute Garonne.

27 juin 2006 : La cour d'appel d'Orléans condamne à 2 mois de prison ferme Jean Emile Sanchez, ancien porte parole de la Confédération Paysanne et à 2 mois de prison avec sursis 48 militants anti-OGM, pour le fauchage de parcelles transgéniques dans le Loiret en 2004 et 2005, alors que tous ces faucheurs avaient été relaxés le 9 décembre 2005.

L'association Greenpeace lance le réseau « détectives OGM » dans la campagne française à la recherche des champs de maïs transgéniques. Des tests de détection d'OGM (6 € le test) sont disponibles à Greenpeace France, 22 rue des Rasselins 75020 Paris. (Tél 01 44 64 02 02 - Fax 01 44 64 02 00 - site www.greenpeace.org/France)

Programme élevage 2006

- ⇒ Améliorer la structuration des filières viandes bio
- ⇒ Organiser des formations pour améliorer la gestion sanitaire des troupeaux
- ⇒ Redynamiser la commission élevage de la FRAB LR
- ⇒ Maintenir les action de démonstration : Acquisition et transferts de références sur l'amélioration des techniques d'engraissement en bovin viande bio.
- ⇒ Organiser des journées sur le thème de la traction animale
- ⇒ Assurer le point accueil conversion
- ⇒ Et rédiger le bulletin élevage

ACTION DE DEMONSTRATION

Acquisition et transfert de références en engraissement de bovins viande biologiques

Le dossier de financement régional pour cette action a été accepté et nous avons eu l'autorisation officielle de commencer.

Description de l'action 2006 :

- Animation d'un groupe d'éleveurs pratiquant la méthode OBSALIM, analyses des déséquilibres alimentaires et propositions d'amélioration de la ration.
- Analyses dynamiques de digestion des fourrages (pouvoirs acidogène, salivogène, apports bactériens des fourrages). Evaluation de la valeur hygiénique et productive de la ration fourragère.
- Analyses PILTEST (des poils), bilan alimentaire minéral, évaluer l'efficacité minérale de la ration complète.
- Comparaison des rations par rapport aux objectifs de finition recherchés et optimisation le cas échéant.
- Comparaison de l'efficacité des différentes rations.
- Calcul et diffusion des coûts de revient des rations d'engraissement et d'entretien des vaches allaitantes.
- Echanges d'expériences et diffusion des références sur le bulletin élevage régional



DOSSIER FILIERE VIANDE BIO

Contexte des marchés des viandes biologiques depuis le début de l'année

- ⇒ Le début de l'année 2006 est marqué par une demande constante en gros bovins, mais l'offre risque d'être rapidement insuffisante dans toutes les catégories.
- ⇒ L'offre et la demande en veaux semblent stagner, des animaux de plus grosses conformités sont exigés pour répondre à la demande du marché.
- ⇒ La demande en agneaux augmente légèrement, mais la difficulté de valorisation est toujours présente.
- ⇒ La demande en porc redémarre mais on observe une valorisation incomplète de tous les morceaux des animaux (forte demande en jambon).

La Coopérative Catalane de Viande et Bétail (CCVB)

En décembre 2001, la CCVB a créé sa section « bio » en décembre 2001 en bovin allaitant afin de répondre à la demande de certains éleveurs de l'Aude et des Pyrénées Orientales. Depuis décembre 2002, la coopérative est officiellement agréée sur 11 cantons pyrénéen du département de l'Aude. Et c'est en 2005 que la Coopérative Catalane de Viande et Bétaux a été officiellement reconnue en tant qu'Organisation de Producteurs sur ces 11 cantons de l'Aude et sur les PO. Lors de l'Assemblée Générale en septembre 2005, un nouvel administrateur de l'Aude a été élu (Jean Luc Tournaire, éleveur de Gasconnes au Bousquet 04 68 20 56 88).

Commercialisation

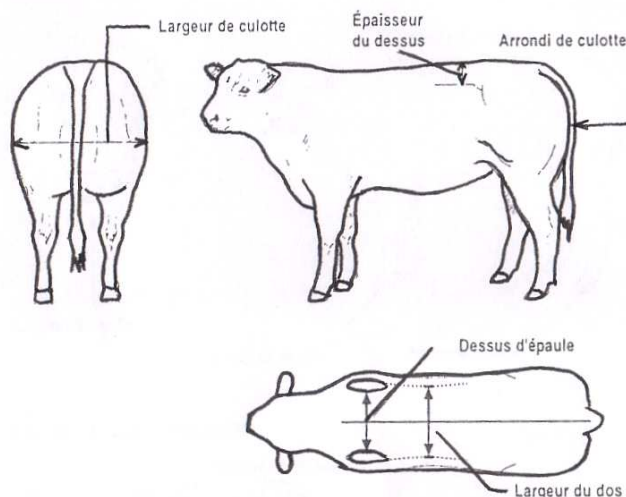
En 2005, 178 animaux ont été commercialisés sous label AB soit une augmentation de 11,25 % par rapport à 2004 (160 animaux) :

	Quantité
Reproducteurs femelles bio	7
Bœufs de boucherie bio	2
Broutards femelles bio	7
Broutards mâles bio	51
Rosées des Pyrénées bio	5
Vaches de qualité bio	77
Veau de boucherie bio	9
Veaux naissants bio	1
Reproducteurs mâles	1
Vedell	18

La CCVB a besoin de :

- bovins adultes engrainés moins lourds qu'en conventionnel, mais de bonne conformité :
Grille EUROPA: R + et au-dessus (U de préférence)
- bovins adultes de conformité inférieure : R à O (vaches de réforme pas trop vieilles)
- veaux de boucherie : 120 – 130 kg de poids carcasse à moins de 6 mois d'âge, conformités R + et au-dessus

Rappel des critères de conformité



Les critères de conformité :

- 1) Arrondi des culottes : légèrement convexe
- 2) Largeur de culotte
- 3) Epaisseur et largeur du dessus : épais voire rebondis
- 4) Dessus d'épaulé : large et musclé

Grille EUROPA :

- E** : excellente : profils très rebondis et larges
- U** : très bonne : profils rebondis pour les 4 critères
- R** : bonne : profils légèrement rebondis à droits
- O** : assez bonne : profils droits
- P** : peu développé : steaks hachés, viande pour animaux

Sous-classes : +, =, -

La CCVB demande au moins une classification **R +**

DOSSIER FILIERE VIANDE BIO

Rappel sur les critères d'e l'état d'engraissement

L'état d'engraissement : le gras des bovins est constitué de 4 gras différents. On distingue le gras interne (dans la cavité abdominale), le gras intermusculaire, le gras de couverture (qui se situe sous la peau) et le gras intramusculaire (appelé "persillé").

L'engraissement est noté de 1 à 5 avec 1 pour une carcasse maigre et 5 pour une carcasse grasse. La note optimale recherchée par le marché français est 3, soit une carcasse recouverte d'une légère pellicule de gras

Poids et Prix Moyens 2005 par catégorie (prix éleveurs)

Catégories	Poids Carcasse moyen (en kg)	Prix Pièce moyen (en €)	Prix / Kg moyen (en €)	Qualité moyenne des carcasses
Vedell	210	880	4,21	60% en U, 34,5% en R, 5,5% en O
Veau naissant bio		228		
Veau de Boucherie bio	127	703	5,52	66% en R, le reste en U
Vache de qualité bio	318	1058	3,26	54% en R, 14% en U, 17% en O, 10% en P, autre 4 %
Rosée des Pyrénées bio	128	721	5,63	60% en R+, 20%, en R=, 20% en U=
Repro femelles bio		824		
Repro mâles bio		1372		
Broutards mâles bio	238 (poids vif)	653	2,74 (kg de poids vif)	43% en U-, reste en R
Broutards femelles bio	191 (poids vif)	396	2,08 (kg de poids vif)	86% en R=, 14% en R+
Bœuf de boucherie bio	424	1699	4,00	50% en U-, 50% en R+

Le prix moyen au kilo de la vache de qualité bio est pénalisé par des qualités de carcasses médiocres : 17 % en O, 10 % en P, 4% de qualité inférieure.

Le prix au kilo supérieur de 11 centimes d'euro de la Rosée des Pyrénées par rapport au veau de boucherie, de même qualité se justifie par une campagne de promotion conséquente de ce produit saisonnier très recherché par les consommateurs.

Etat des lieux du début de l'année 2006

Beaucoup de demandes ce premier semestre 2006 en magasins spécialisés et restauration. Toutes les demandes n'ont pu être satisfaites par manque d'animaux finis de qualité (conformation insuffisante). Les marchés existent, il est urgent de mettre en place une adéquation entre production et commercialisation, afin de pérenniser la filière.



UNEBIO : L'Union des Éleveurs Bio

Depuis septembre 2004, une société nommée UNEBIO (Union des Eleveurs BIO) a été créée au niveau national. Cette structure réunit 900 éleveurs bio de bovins et 100 éleveurs d'agneaux dans 11 structures régionales actionnaires (coopératives et union de coopératives, SARL, SA, Associations,...).

Cette société, à vocation commerciale, a pour missions :

- Planifier la sortie des animaux en fonction des critères de catégorie, poids, race, âge, conformation.
- Organiser la collecte des animaux en relation directe avec les opérateurs (groupements, associations d'éleveurs) et établir le prix d'achat définitif de l'animal.
- Promouvoir et animer la vente de viande bio : salons, animations de rayons, publicité sur les lieux de ventes.

UNEBIO est organisée au niveau national en 6 grands secteurs géographiques.

L'Aude fait partie du secteur 6 (Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées, PACA) qui est animé par :

un administrateur, Benoît Logoluegnes, Vice président d'UNEBIO et éleveur ovin à La Canourgue en Lozère.

Un représentant de la commission prix secteur 6 : Serge Brajon éleveur bovin à Auroux en Lozère

- Un responsable/technicien (salarié de UNEBIO) : Barbara Lopez (remplacée temporairement pour cause de congé maternité par Patrice Cannes pour le secteur Bovin et Gérard Champion pour le secteur ovin). Tous deux s'occupant du secteur Limousin Auvergne.

Prix indicatif UNEBIO rendu abattoir ZONE SUD- CASTRES et BESSINES

le 3 avril 2006 (prix payé structure ou éleveur livrant à l'abattoir)

Une grille nationale de prix UNEBIO est réalisée lors des commissions prix, regroupant les représentants des différents secteurs. Les prix payés aux éleveurs ou aux structures dépendent bien sûr de la catégorie, de la conformation et du poids des animaux.

Exemple de prix : (en €/kg de carcasse) :

	Catégorie A Femelles de race à viande - de 9 ans *	Catégorie B Femelles de race à viande + de 9 ans	Catégorie C Mâles castrés de race à viande (30 à 48 mois)	
	320 / 360 kg	320 / 360 kg	350 / 400 kg	400 kg / 450 kg
U-	3,83	3,56	3,67	3,75
R+	3,76	3,49	3,63	3,72
R=	3,61	3,37	3,51	3,60
R-	3,45	3,22	3,36	3,39
Plus Value Raciale	+ 0,25 € pour les vaches de races Limousine, Parthenaise, Blonde d'Aquitaine, Aubrac	+ 0,10 € si conformation mini R- et > 320 kg pour les vaches de races Limousine, Parthenaise, Blonde d'Aquitaine, Aubrac.	+ 0,15 € pour les bœufs de race Limousine, Parthenaise, Blonde d'Aquitaine, Aubrac.	

* : tolérance 300 à 320 kg pour les races limousine et Aubrac avec une plus value raciale seulement de 0,15 €

Un déclassement de conformité est réalisé lié à un mauvais état d'engraissement :

- Note d'engraissement 1 : Déclassement catégorie D - 0,30 € /kg
- Note d'engraissement 5 : Déclassement catégorie D - 0,45 € /kg
- Note d'engraissement 2 : - 0,10 € /kg
- Note d'engraissement 4 : - 0,30 € /kg

DOSSIER FILIERE VIANDE BIO

Débouchés

Actuellement, les débouchés sont orientés vers les GMS avec AUCHAN et Monoprix mais aussi sur les circuits traditionnels (boucheries, magasins spécialisés...)

UNEBIO a pour projet de développer la gamme RHF (Restauration Hors Foyer) et les circuits traditionnels spécialisés.

En un an, le chiffre d'affaire a approché les 12 millions d'euros, pour un volume de 7356 gros bovin, 1200 veaux et 7500 agneaux. L'objectif 2006 est de commercialiser au niveau national 8000 gros bovins, 1000 veaux et 10 000 agneaux. Le marché de la viande bio est en progression de 5 % à 10 % en viande bovine et 50 % en viande ovine (reprise du marché depuis 2 ans)

Difficultés d'approvisionnement

- UNEBIO ne peut pas satisfaire la totalité de la demande, une vingtaine de gros bovins de races à viande manquent chaque semaine de janvier à mi-juin au niveau national. UNEBIO espère bien pallier à ce déficit, notamment grâce à l'apport des animaux du Sud de la France.
- Ces bovins et ces agneaux du sud seront abattus à Castres, où BIGARD vient d'obtenir la certification Bio.

Contacts : Bovins : Patrice Cannes 06 11 09 97 60

Ovins : Gérard Champion 06 16 07 01 86

UNEBIO est prête à intervenir sur la région auprès des éleveurs pour expliquer son fonctionnement et les conditions d'une éventuelle collaboration.

Source : UNEBIO

Coopérative Bio Sud Viande

« Une viande bio de qualité à la portée de tous »

La coopérative Bio Sud Montagne a été créée le 14 Mars 2006 à la Maison des agriculteurs à Rodez (Aveyron) dans le but de répondre au développement de la demande de produits bio.

La création de la coopérative est le fruit d'une réflexion de deux ans, engagée par les associations bio volaille Aveyron et bio élevage sud massif central, deux associations aveyronnaises de promotion et d'aide à la mise en marché.

Durant cette période de mise en place, trois tests de vente de colis aux particuliers ont été réalisés, en juin et novembre 2005 et en mars 2006.

Les associations se sont appuyées sur la mobilisation des agriculteurs. Ce sont eux qui ont pris les commandes auprès des clients intéressés. Les associations ont assuré toute la logistique (choix des animaux, abattage, transformation et livraison des colis chez les agriculteurs concernés). Une gamme de 8 colis était proposée : viande de bœuf, steak haché, veau, porc, agneau, brebis, poulets et pintades. Près de mille colis ont été ainsi distribués sur l'ensemble des trois périodes.

En tout, plus de trente éleveurs ont été des relais commerciaux. C'est au sein de ce groupe qu'a été constituée l'équipe dirigeante de la nouvelle coopérative.

**Objectif
développer rapidement la commercialisation des produits dans les magasins spécialisés et en grande et moyenne surfaces**

La volonté des dirigeants de la coopérative est claire. Le président Roland Carrié, éleveur de race Aubrac à Vitrac en Viadène (12420), la résume ainsi : « *Au travers de cette structure nous souhaitons fédérer le plus grand nombre d'éleveurs. La filière bio manque cruellement d'organisation. Cela dessert en tout premier lieu les producteurs qui ont souvent*

du mal à valoriser correctement leurs animaux. Certains ont fait le choix de la vente directe. C'est un acte courageux qui nécessite un investissement humain fort et l'acquisition de nouvelles compétences (transformation, vente...). Il faut à tout prix encourager et soutenir ces démarches. Mais il faut également être présent et organisé sur les autres segments du marché (la cheville, la pièce et le détail). C'est là que la coopérative doit jouer tout son rôle. »

DOSSIER FILIERE VIANDE BIO

Trois activités pour la coopérative

1) La coopérative Bio Sud Viande assure tout d'abord une prestation de services. Elle centralise et planifie la production de ses adhérents pour l'ensemble des espèces. Elle assure le démarchage commercial pour la vente en carcasse auprès des chevillards et des professionnels de la viande.

2) La coopérative Bio Sud Viande assure également une prestation d'approvisionnement. Elle fournit notamment les producteurs de volailles en poussins de un jour et volailles de cinq semaines. Elle assure également l'approvisionnement des ateliers de finition en génisses et vaches maigres. Elle négocie aussi les tarifs auprès des fabricants d'aliments.

3) La coopérative Bio Sud Viande assure enfin une activité d'achat vente. Elle commercialise la totalité des volailles produites par ses adhérents ainsi que les bovins, ovins et porcins destinés au marché de la pièce et du détail (vente au particulier, à la boucherie, aux magasins spécialisés et à la GMS). Elle travaille avec des prestataires pour l'abattage, la transformation, l'emballage et la livraison des produits.

La promotion et l'animation restent sous la responsabilité des associations bio volaille Aveyron et bio élevage Sud Massif Central.

Vente en magasins spécialisés et GMS

L'activité d'achat vente permet à la coopérative de se positionner sur le marché de détail en magasins spécialisés et GMS. Les arguments commerciaux sont forts :

- Une gamme complète : vache, veau, agneau, porc et volailles
- Une identité territoriale forte
- Une capacité d'animation sur site par les éleveurs.

En début d'année 2006, une enquête a été réalisée auprès de différentes enseignes de GMS de l'Aveyron, du Tarn, du Tarn et Garonne et de l'Hérault. Elle a permis de mesurer l'intérêt que porte la grande et moyenne distribution par rapport à la viande bio et sa présence en magasin. La possibilité de proposer la mise en place d'un pôle bio regroupant l'ensemble des viandes, sous une forte image de terroir, avec la possibilité de journées d'animation par les producteurs est un atout considérable reconnu par les chefs de magasins visités.

Des moyens humains

Un coordinateur d'élevage a été embauché pour assurer le suivi et la bonne gestion de l'offre tant en matière de volumes (prévision au mois par mois du nombre de sortie d'animaux catégorie par catégorie), que de qualité (conformation, âge, race...).

Des commerciaux ont également été embauchés pour assurer le débouché dans les magasins spécialisés et les GMS. La zone de prospection retenue dans un premier temps va du nord Midi- Pyrénées (Aveyron, Tarn, Tarn et Garonne et Haute Garonne), au Midi (Languedoc Roussillon et Provence Alpe Côte d'Azur).

Volume traité

Avec 300 vaches de réforme, 200 génisses grasses, 250 veaux lourds, 2500 agneaux, 400 porcs charcutiers et 20 à 30000 volailles, les volumes à traiter aujourd'hui par la coopérative Bio Sud Viande peuvent paraître minimes. Ils représentent la production d'une centaine d'éleveurs situés à près de 80 % sur le département de l'Aveyron.

La coopérative Bio Sud Viande a pour ambition de mettre en adéquation la demande du consommateur du grand Sud et l'offre de ses producteurs.

La Coopérative Bio Sud Viande est prête à intervenir auprès des éleveurs de la région pour faire partager son expérience de la création d'une structure ou pour expliquer son fonctionnement et les conditions d'une éventuelle collaboration.

Contact : Roland Carrié, Président de la coopérative Bio Sud Viande, Tel : 05 65 48 47 19 ; 06 86 84 66 56

Source : Coopérative Bio Sud Viande

DOSSIER : Programme intégré de lutte biologiques contre les mouches d'étable

Plusieurs types de mouches sont présents dans les élevages. La mouche domestique *Musca domestica*, la plus rencontrée dans les élevages d'avril à octobre suivant les régions, pose des problèmes importants dans de nombreux élevages dus à sa résistance à de nombreuses matières actives.

Son développement comprend six stades : œuf, premier, deuxième, troisième, et quatrième (transformation en pupa) stades larvaires et l'adulte. Les larves (asticots blancs) se rencontrent dans la partie superficielle du fumier ou du lisier. Les adultes sont bien visibles : en vol, autour des mangeoires, sur les animaux, sur les vitres. Les zones les plus favorables pour les observations sont situées aux endroits où le fumier / lisier est le plus humide.

Musca domestica n'occasionne pas de réels dégâts, mais plutôt des nuisances :

- ⇒ Sur l'homme : invasion des habitations, contamination des aliments, porteur de gènes pathogènes (conjonctivite, salmonellose...)
- ⇒ Sur les animaux : gêne et éternement qui entraîne une fatigue et perte de croissance, transmission de germes pathogènes (colibacillose, gastro-entérite, salmonellose, peste porcine...)

1 / Hygiène

La lutte intégrée contre les mouches d'étable commence par une très bonne hygiène et un climat ambiant idéal sans zones humides dans la stabulation. Attention aux fuites des conduits d'eau, qui créent des zones idéales pour la prolifération des mouches.

2 / Méthodes biotechniques

- Des pièges à mouches contenant des appâts pour des captures en grandes quantités à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments,
- Des pièges à lumière ultraviolet ainsi que des ficelles et des bandes engluées permettent de réduire considérablement les populations de mouches adultes, sous réserve qu'ils soient entretenus et renouvelés régulièrement.
Rouleau tue Mouche : 36 € HT - recharge : 19,80 € HT
- Des nébulisations d'huiles essentielles (lavande, lavandin, girofle, citronnelle, géranium) avec action répulsive à l'aide d'appareils à diffusion très fine contribuent également à la limitation des populations de mouches.

3 / Parasite et prédateurs comme moyen de lutte

La lutte biologique est réalisable avec l'hyménoptère parasite *Muscidifurax raptor* (BIOPAR) et le diptère prédateur *Ophyra aenescens* (BIO-FLY).

Attention, tous les types de mouches ne sont pas nuisibles et ne sont pas contrôlés par les mouches prédatrices et les hyménoptères parasites.

DOSSIER : Programme intégré de lutte biologiques contre les mouches d'étable

Le BIOPAR

C'est un **moyen de lutte préventif**, pour une utilisation en milieu **sec** (paille...).

Produit

- ⇒ Mélange d'hyménoptères parasites *Spalangia cameroni* et *Muscidifurax raptorellus*
 - ⇒ Flacons de 500 ml et de 5 l
 - ⇒ Contenu : Pupes de mouches parasitées desquelles vont éclore 15 000/150 000 parasitoïdes.
- Ces pupes sont conditionnées dans un substrat neutre

Cibles

- ⇒ Plusieurs espèces de diptères des élevages telles que *Musca domestica*, *Stomoxys calcitrans*, et *Fannia spp* dans une certaine mesure

Niveau d'apport

Animal	Exemples	Nb d'ind. par animal	Fréquence**
Grand	Vaches, chevaux	500-1500	1-2 sem.
	Veaux	900-1800	1-2 sem.
Moyen	Chèvres, Moutons, Chiens, Cochons	1000	2 sem.
Petit	Poulailler	20	1-2 sem.

Avertissement limite d'utilisation

Avant d'établir un programme de lâcher, il faut déterminer le niveau d'infestation et estimer les éventuels dégâts déjà occasionnés.

La fréquence des apports sera fonction de l'infestation et du temps de renouvellement de la litière

Introduction

Commencer les introductions dès que les premières mouches apparaissent.

- Ouvrir les bouteilles et vider leur contenu à l'abri de la lumière dans les zones de développement des mouches.
- Epancher dans des endroits protégés, secs, le long des murs, des sillons
- Des lâchers constants sont nécessaires pour assurer une reproduction continue

Conditions

- Efficacité réduite à Températures basses (inf à 15°C) ou hautes (sup à 38 °C)

Stockage

- Après réception : 1-2 jours
- Température : 10-15°C
- A l'obscurité

Description

- Femelles adultes : taille 2 mm, petite guêpe noire
- Autres stades : se développent à l'intérieur de l'hôte

Muscidifurax raptorellus

Produit 5 parasites par pupes de mouche

Les femelles peuvent donner jusqu'à 150 descendants

Développement de l'œuf à l'adulte : 15-16 jours à 25°C

PRIX : 26,75 € HT les 15 000 individus

Mode d'action

- Les adultes femelles parasitent les pupes de mouches
- Les larves de *Muscidifurax raptorellus* et de *Spalangia cameroni* vivent en parasite dans les pupes de mouche, les tuant ainsi.

Effet visuel

- Quand les adultes parasitoïdes émergent (2 à 5 jours après réception) des pupes, ils peuvent répéter leur cycle en recherchant d'autres pupes de mouches.
- Après le parasitisme, les guêpes de la nouvelle génération seront visibles après 2-3 semaines

Indices d'action

- Toutes les 3 semaines, installer des panneaux jaunes à proximité des fenêtres. Les laisser en place une semaine. Le nombre de panneaux à mettre en œuvre dépendra de la configuration du site. Il en faut au moins trois : cela permettra d'avoir une idée des zones de production de mouches. Faire un dénombrement au terme d'une semaine de capture.
- De mois en mois, le nombre de mouches capturées diminuera (environ après 6 à 8 semaines).
- Diminution du nombre de mouches sur les animaux, le matériel et les vitres.
- *Muscidifurax* et *Spalangia* sont des insectes peu visible.
- Collecter de pupes de mouches et vérifier l'émergence des adultes de *Muscidifurax* et de *Spalangia*.

Spalangia cameroni

Produit 1 œuf par pupes

Durant sa vie une femelle peut pondre 75 à 100 œufs

A 27°C, il faut environ 22 jours pour voir l'émergence de 50 % des adultes

Développement de l'œuf à l'adulte : 27 jours à 25°C

S. cameroni cherche les pupes de mouches plus profondément dans la litière

DOSSIER : Programme intégré de lutte biologique contre les mouches d'étable

Le Bio-Fly

C'est un **moyen de lutte préventif**, pour une utilisation en milieu **humide (fumier, fientes, lisier)**.

Produit

Ophyra aenescens (diptère prédateur)

Les pupes d'*Ophyra aenescens* sont conditionnées dans un sachet à accrocher dans les zones de développement de *Musca domestica*.

2 types de conditionnement sont disponibles :

- des sachets Small pour 40 m² (contenant 5000 pupes)
- des sachets Big pour 75 m² (contenant 10 000 pupes)

Cibles

Plusieurs espèces de diptères, **mais surtout la mouche domestique, *Musca domestica***.

Niveau des apports d'*Ophyra aenescens*

BIO-FLY	Dose	1 sachet pour (m ²)	Nb apports & intervalle
BIG	Préventif léger	100	De 3 à 5 apports selon l'infection en mouches, à 15 jours d'intervalle.
	Préventif fort	75	
SMALL		40	

*Avertissement limite d'utilisation

Avant d'établir un programme de lâcher, déterminer le niveau d'infestation.

Introduction

Ouvrir les sachets et les suspendre dans les zones de développement de *Musca domestica*.

Stockage

Après réception : 1-2 jours

Température : 10-15°C

A l'obscurité

Description

Femelle adulte : 6-8 mm, noir métallique

Autres stades : se développent dans le fumier/ lisier en se nourrissant des larves de mouches

Ophyra aenescens

Cycle de développement

Durée de développement : 21 jours à 24°C.

Les œufs vont éclore 24 heures après la ponte.

La larve présente 3 stades larvaires ; développement : 7 à 14 jours.

La nymphose dure 5 jours.

L'adulte vie d'1 à 3 semaines.

Une femelle pond jusqu'à 800 œufs au cours de sa vie.

Conseils pour une meilleure utilisation

Ophyra aenescens est un insecte vivant par conséquent l'utilisation d'insecticides lors de l'utilisation du BIO-FLY est à éviter.

Au préalable (avant la mise en place des premiers sachets ou en fin de la bande précédente), repérer les zones où *Musca domestica* est abondante et y installer des panneaux englués Koppert. Ils permettront d'avoir une idée de l'infestation et de suivre l'évolution de la population de mouches domestiques. Le nombre de panneaux englués dépendra de la configuration des lieux.

Mode d'action

Les larves d'*Ophyra aenescens* prédatent les larves de mouche

Indices d'action

Diminution du nombre de mouches sur les panneaux englués.

Diminution du nombre de mouches sur les animaux, le matériel et les vitres.

Les *Ophyra* sortent des sachets.

Ophyra aenescens se déplace surtout en marchant et reste au sol

Les larves sont observées dans les fosses à fumier dans la partie supérieure des résidus

Cadence

Pour les élevages porcins - principalement - l'intervalle entre les 3-4 premiers lâchers est de 15 jours pour la phase d'installation puis toutes les 11 ou 13 semaines suivant les situations (voir planning d'apports)

Suivant les besoins, la cadence peut être rapprochée ou la dose augmentée.

PRIX :

- **10,10 € HT le sachet pour 40 m²**
- **17,49 € HT le sachet pour 75 à 100 m²**

dra de la configuration des lieux.

Faire attention que les sachets soient hors de portée des animaux (ils pourraient les faire tomber ou les manger...)

De même, les panneaux jaunes doivent être situés à plus d'1,50 mètres des sachets afin de ne pas piéger d'*Ophyra*. Le mieux étant d'installer les sachets dès leur réception.

Il est préférable de commencer à utiliser le BIO-FLY après un vide sanitaire ou un nettoyage (raclage, curage...). C'est à ce moment que la pression de *Musca domestica* est la plus faible.

KOPPERT
BIOLOGICAL SYSTEMS

DOSSIER : Programme intégré de lutte biologique contre les mouches d'étable

4/.Autres moyens de lutte : L'insecticide biologique

Insecticide Penn'Ty Bio

Cet insecticide qui agit par destruction de la **chitine** (constituant de la carapace des insectes) est :

- efficace contre tous les insectes (oeufs, larves, cocons, adultes)
- biodégradable
- sans substance toxique
- sans aucune accoutumance
- sans danger pour l'homme et les animaux
- sans danger pour l'environnement
- à action mécanique
- de contact, à pulvériser sur les insectes

Autres points intéressants des propriétés de cet insecticide

- Composé de chlorure de potassium à l'état naturel, géraniole, huiles essentielles, huile de coco.
- Autorisé en Agriculture Biologique.
- Odeur est agréable

Ne laisse aucune trace après évaporation de l'eau, il est utilisable sur tous supports (procéder à un essai au préalable)

Constat

- 1.Cet **insecticide** est à 100 % efficace en mortalité spontanée sur les mouches, et aussi sur les *Musca domestica* présentant des résistances aux insecticides.
- 2.Le résultat sur l'effet à long terme des mouches est identique quelque soit la population (mouches avec ou sans résistance).
- 3.L'effet est le plus marquant sur les larves : elles arrêtent immédiatement de se nourrir et de bouger juste après le traitement, puis deviennent jaunes et déformées après 8 heures.

Le test pour déterminer l'inhibition de l'émergence montre que ce produit avait totalement inhibé la métamorphose du cocon. Tous les cocons traités, découpés au scalpel après 21 jours d'incubation étaient totalement secs. Les ingrédients actifs contenus dans ce produit avaient pénétré les parois du cocon et atteint la larve.

Tarif professionnel du 1er janvier 2006

* A diluer à 3 % (soit 33 litres de produit prêt à l'emploi avec un flacon de 1 litre.

* 1 litre d'insecticide dilué permet de traiter environ 10 m²

Penn'Ty Bio

La Pennerie 49370

Bécon les Granits

Téléphone : 02.41.77.06.17

(de préférence l'après-midi)

Site : www.pennntybio.com



Produit	Unité	Prix de vente HT
Vapo « Tous insectes » dilué	0.5 l	3.30
Vapo « Tous insectes » dilué	1 l	3.70
Insectchoc pur *	100 ml	12.50
Insectchoc pur *	250 ml	29.50
Insectchoc pur *	500 ml	52.00
Insectchoc pur *	1 l	88.60
Insectchoc pur *	5 l	349.40
Insectchoc pur *	20 l	1270.00
Pulvérisateur 1 l	1	6.20

Informations

Comptoir des plantes médicinales

L'équipe du comptoir des plantes médicinales dirigée par Gilles GROSMOND, Docteur Vétérinaire, présente la deuxième version du Guide de bonne pratique en élevage 2005-2006.

Vous trouverez dans ce guide : des conseils d'élevage bio, des fiches détaillées sur chaque produit commercialisé : mélanges de plantes broyées, d'huiles essentielles, d'oligo éléments, de matières brutes. Cette gamme de produits est vendue par correspondance et tous ces produits sont certifiés AB par QUALITE FRANCE SA.

ce guide est gratuit Pour vous le procurez par téléphone au 05 55 98 19 50, par fax au 05 55 98 18 69. Pour plus d'infos et avoir accès directement au guide par internet : www.comptoirdesplantes.com.

Protéger vos stocks de céréales !

Protection préventive

SilicoSec® : Poudre de silice amorphe pour une lutte efficace, non-polluante et à long terme contre les insectes parasites.

SilicoSec est tirée d'algues fossiles diatomées naturelles et permet de contrôler les insectes parasites des silos et locaux de stockage (charançons, coléoptères, mites,...).

Les grains ou autres produits alimentaires traités ne sont soumis à aucun délai d'attente et peuvent être utilisés aussitôt après le traitement. La silice amorphe est un additif alimentaire autorisé et ne présente aucun risque pour l'homme et les animaux.

Traitements des produits stockés :

- Traitement préventif on prend 1 kg de silicoSec /

tonne de grains.

- Traitement curatif on prend 2 kg / tonne de grain.

Traitements de secteurs vides :

- 10-20 g/m²

Les céréales traitées montrent des modifications des caractères physiques. La couche de poudre enduisant le grain réduit légèrement le débit dans les appareils de manutention (risque de bourrage dans les vis à grains).

Lors de l'application en intérieur, la personne manipulant le produit doit porter un masque antipoussière jetable homologué.

Prix : 19,20 € TTC le sac de 2 kg, ou 119 € TTC le sac de 15 kg

Protection préventive et curative

Ils existent maintenant des auxiliaires pour lutter de manière curative contre les insectes parasites des stocks de céréales (charançons, autres coléoptères, mites) :

Lariphagus distinguendus :

Cette petite guêpe auxiliaire (longueur 2-3 mm) reconnaît les grains de céréales parasités, pond ses oeufs dans les larves des parasites et les tue ainsi.

Application : 1^{er} lâcher 2-4 semaines après la mise en silo des céréales

2^{ème} lâcher 15 jours après

3^{ème} lâcher (éventuellement) au printemps

suivant

Dosage : 1 unité (50 guêpes)/25 m² et par m de profondeur

Prix : 24,50 € HT/unité + 9,82 € (transport)

Habrobracon hebetor :

Guêpe auxiliaire (longueur 3-4 mm) qui cherche activement tous les mites parasites des céréales et qui détruit les pontes de ces mites.

Application : A partir du printemps 3 – 4 lâchers tous les 15 jours. Silos vides ou pleins.

Dosage : 1 unité (50 guêpes)/100 m² (silos vides)

1 unité (50 guêpes)/25 m² et par m de pro-

fondeur

Prix : 11 € HT/unité + 9,82 € (transport)

Trichogramma evanescens :

Mini-guêpe (longueur 0,2-0,4 mm) qui pond dans les œufs de tous les mites parasites des céréales.

Application : 6 lâchers/an à partir du printemps en silos vides

Dosage : 1 carton (2400 pupes prêtes à éclore)/100 m²

Prix : 2,20 € HT/carton + 3,90 € (transport)

Applications de préférence le soir à partir de températures extérieures de 15 °C.

Attention : Ne pas combiner avec Silico-Sec®, qui détruit aussi ces auxiliaires.

Délai de livraison : Au moins 1 semaine après la première commande

Distributeur :

BIOFA Bio-Farming-Systems

Rudolf-Diesel-Strasse 2 D-72525 Münsingen

Tél 0049 (0)7381 9354-0 Fax 0049 (0)7381 9354-54

www.biofa-farming.com

mail : contact@biofa-farming.com

Pour des commandes groupées, appelez au BIOCIVAM 11 (Julien Bertre 04 68 11 79 38)

Formation & journée technique

Approche de l'homéopathie en élevage

Le 7 septembre avec Nathalie Adam, Docteur Vétérinaire pratiquant l'homéopathie

PROGRAMME

De 9h à 12h30 :

Définition de l'homéopathie (loi de semblables, dilution)
Notions de santé, maladie, guérison
Qu'est ce qu'un remède homéopathique?
Au cours de cette présentation, des cas cliniques concrets sont présentés
Que faire en pratique ?
Examen clinique
Recherche de symptômes
Recherche de remèdes simples à l'aide de matière médicale synthétique et de guide de prescription

12h30 – sur place, déjeuner tiré du sac

De 13h30 à 17h :

Discussions et expositions des problèmes de santé des animaux rencontrés dans les diverses exploitations.
Réflexion et propositions de solutions.
Comment soigner des pathologies simples : Traumatismes, soins autour des mises bas, troubles digestifs et respiratoires avec bon état général, pharmacie à avoir chez soi.

Le lieu reste à définir suivant l'origine des participants.

Coût : 25 € pour les adhérents, 50 € pour les non adhérents.

Ci-joint le bulletin d'inscription à renvoyer avant le 22 août 2006

Journée Technique sur « L'élevage bovin allaitant en agriculture biologique »

le jeudi 21 septembre

Sur le site du lycée agricole de Tullés-Naves (Corrèze)

co-organisé par le Pôle Scientifique AB Massif Central et le lycée agricole de Tullés-Naves

Il s'agit d'une journée de restitution qui a pour objectifs de valoriser l'ensemble des travaux accompagnés par le Pôle Bio sur l'élevage bovin viande en AB sur le Massif Central.

Cette journée est destinée en priorité aux agriculteurs bio et conventionnels mais aussi aux techniciens, vétérinaires,...

Cette journée se déroulera à l'extérieur, autour de différents ateliers thématiques :

- Place des cultures dans un système bovin allaitant bio
- Système fourrager en production bovine allaitante bio
- Fonctionnement et gestion du troupeau
- Production de viande bovine bio
- Circuits de commercialisation et les filières viande bio
- Résultats économiques des systèmes bovins viande bio
- Impact environnemental de la bio

Les participants pourront faire une visite « libre » des ateliers et des stands, avec possibilité de suivre 5 interventions organisées au cours de la journée (parmi les 7 ateliers proposés).

Ci-joint le bulletin d'inscription à cette journée, à renvoyer avant le 28 août. Veuillez me tenir au courant de votre participation pour organiser un covoiturage. Julien tel

PETITES ANNONCES

« A charge de l'intéressé d'exiger les certificats bio lors des achats »

SCEA de Canens - Alain DALLET
Canens
11420 BELPECH
☎/Fax 04 68 60 68 91 - adallet@wanadoo.fr
Vends 20 tonnes de blé tendre -10 tonnes d'orge

François GARDEY DE SOOS
Domaine du Mazy
11800 LAURE MINERVOIS
☎ 04 68 78 15 17
Vends 1 tonne de blé dur - 5 tonnes d'orge - 2 tonnes d'avoine - 2 tonnes mélange céréalière

Thierry GOUT
La Saulsaie
11090 CARCASSONNE
☎ 04 68 25 37 67
Vends 3 tonnes de blé tendre améliorant - paille en petite balle - 12 à 15 kg

Marc LESENEY
11300 FESTES ST ANDRE
☎ 04 68 31 39 21
Vends foin de prairie naturelle balle ronde 120 cm

M. Schilling
Les Grèzes
11410 MONTAURIOL
☎ 04 68 60 79 81
Vends 1 tonne d'orge - 8 tonnes de foin de prairie temporaire - en balles rondes diam 1 m 80

Alain MOULARD
11230 SAINT JEAN DE PARACOL
☎ 04 68 74 25 48
Vends 30 balles rondes de 260 kg de foin de prairie naturelle et de foin de prairie temporaire

Earl de Soulère
Ferme de Soulère
09130 LE FOSSAT
☎ 05 61 69 84 80 FAX 05 61 69 84 68
Vends Balle ronde 250 à 300 kg - 1ère coupe luzerne dactyle - 2ème coupe luzerne pure

Michel VUILLIER
BELLOC
09200 MONTJOIE
☎ 05 61 66 54 40 - Fax 05 61 66 54 35
Vends 2ème coupe de luzerne - Balle 120 X 120 en filet

A vendre Foin de Crau Bio
Roger BOVETTO
13280 RAPHELE LES ARLES
☎ 06 89 29 84 06

Foin botte de 30 kg / Botte matelas 200 kg
Prix indicatifs 2005 :
20 cent € le kilo + 5 cent € le kilo (transport)
Appeler Julien pour commandes groupées

Alex MOUNIE
La Prade
11140 CAILLA
☎ 04 68 20 50 63 - HR 13H/21H
Vends Génisse et vaches Suisses
élevage AB

2 livres / outils basés sur l'observation.

« Les vaches nous parlent d'alimentation » du Dr Bruno Giboudeau :

C'est le livre de référence pour l'observation des Symptômes alimentaires des ruminants.

La méthode **Obsalim...** **O**bservation **A**limentaire est une pratique de nutrition au quotidien basée sur l'observation et le diagnostic de 142 signes physiologiques des animaux.

Elle permet de mieux comprendre la digestion des ruminants et savoir réagir immédiatement aux erreurs de nutrition.

Souscription jusqu'au 31 août 2006, Tarif préférentiel, 48 € TTC au lieu de 55 €

Pour tous renseignements complémentaires :